

Nombre de conseillers

En exercice : 27

Présents : 23

Absents : 4

- dont suppléé : 2

- dont représentés : 1

Votants : 26

- dont « pour » : 26

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

L'an deux mille vingt, le vingt-huit janvier à 17 heures, les membres du Conseil de la **Communauté de la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon »** dûment convoqués le vingt-quatre janvier deux mille vingt se sont réunis dans la salle de réunion de la Maison de la Vallée sous la présidence de Mme VAGINAY Sophie, Présidente.

PRESENTS : Mmes VAGINAY Sophie, ALLEMANDI Florence, ANDRE Michèle, LAE-ESMENJAUD Marie-Hélène, STUPNICKI Josiane, PIGNATEL Agnès, OKROGLIC Dominique, ESPANET Martine, MM. BAGUE Patrice, BOUGUYON Yvan, MARTIN-CHARPENEL Pierre, PAYOT Jean-Michel, BERCHER Francis, FABRE Jean-Pierre, JEAN Daniel, GILLY Lucien, PELLOUX Jacques, MILLION-ROUSSEAU Daniel, BEHETS Jan, BULTEL Jean Pierre, MASSE Roger, TRON Jean-Michel, FERRON Jean, NICOLAS Yves et BOUVET Patrick.

EXCUSES : M. FRELASTRE Jean-Michel ayant donné pouvoir à M. BOUGUYON Yvan, M. MARTIN Jacques suppléé par M. FABRE Jean-Pierre et M. DELOINCE Michel suppléé par M. JEAN Daniel.

SECRETARE DE SEANCE : Mme ANDRE Michèle.

Délibération n°2020/07

OBJET : PITER TERRES MONVISO - FOURNITURE, INSTALLATION ET MAINTENANCE DE PANNEAUX DE 2 M² A AFFICHAGE VARIABLE SOUS FORME DE LEASING DE 24 MOIS AVEC POSSIBILITE D'ACHAT EN FIN DE PERIODE - LANCEMENT D'UNE CONSULTATION SELON UNE PROCEDURE ADAPTEE.

Le Conseil de Communauté,

CONSIDERANT que dans le cadre du PITER Terres Monviso et de son projet simple T(o)UR : Tourisme international, visant à promouvoir à l'international les vallées françaises et italiennes du Massif du Mont Viso, les trois communautés de communes partenaires (Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon, Guillestrois-Queyras / Serre-Ponçon) ont proposé à leurs communes, d'installer des Panneaux d'information communale à Affichage Variable afin de présenter l'offre touristique la plus marquante des Terres Monviso françaises et italiennes et ainsi d'assurer une information réciproque des événements communaux d'importance ;

CONSIDERANT que cette démarche est entreprise afin de susciter la mobilité et l'information de la population permanente et touristique ;

CONSIDERANT l'appel à manifestation d'intérêt passé auprès des communes de la CCVUSP en avril 2019 et les réponses des cinq communes suivantes : Barcelonnette, Enchastrayes, Jausiers, Ubaye-Serre-Ponçon et Uvernet-Fours ;

CONSIDERANT le positionnement des cinq communes sur des panneaux de taille moyenne ;

CONSIDERANT que dans la candidature PITER Terres Monviso, ces dépenses sont prises en compte en fonctionnement et que l'acquisition desdits panneaux peut donc se faire sous forme de leasing avec possibilité d'achat en fin de période;

CONSIDERANT que le budget prévisionnel est de **130 000 Euros TTC** tous frais compris;

CONSIDERANT la nécessité pour la CCVUSP de procéder, par voie d'un marché à procédure adaptée, à une consultation pour la fourniture et le leasing sur 24 mois avec possibilité d'achat en fin de période de ces panneaux à affichage variable ;

CONSIDERANT que ce marché intitulé « *fourniture, installation et maintenance de 5 panneaux à affichage variable* » se décompose comme suit :

- **Tranche ferme : Leasing de 24 mois sur la fourniture, flocage, installation et maintenance de 5 panneaux de 2 m².**
- **Tranche optionnelle : Acquisition des panneaux en fin de leasing et contrat de maintenance à l'issue du leasing**

VU l'avis favorable de la commission tourisme réunie le 23 janvier 2020 ;

VU l'avis favorable de la commission travaux réunie le 23 janvier 2020 ;

Envoyé en préfecture le 29/01/2020

Reçu en préfecture le 29/01/2020

Affiché le

ID : 004-200072304-20200128-D202007-DE

Après délibéré,

- **VALIDE** le cahier des charges proposé.
- **AUTORISE** la Présidente à lancer la procédure de consultation selon la procédure adaptée pour la fourniture en leasing sur 24 mois avec possibilité d'achat en fin de période des panneaux d'affichage variable.
- **AUTORISE** la Présidente à signer le marché à intervenir avec l'entreprise retenue à l'issue de la procédure de consultation et tous documents nécessaires à la bonne réalisation du projet.
- **DEMANDE** à Madame la Présidente de prendre toutes mesures pour l'exécution de la présente décision.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que ci-dessus.
Pour extrait certifié conforme,

La Présidente,
Mme Sophie VAGINAY.

